
COVID-19 OUVERTURE D'UN CENTRE DE VACCINATION À VICHY



VACCINATION - Centre de vaccination de la CPTS à Vichy

Depuis le début de la crise Covid-19, la Ville de Vichy, les communes de l'agglomération et Vichy Communauté se sont mobilisées, avec différents partenaires, pour répondre rapidement aux attentes :

- création du Numéro vert Vichy Solidaire,
- cabas alimentaires,
- distribution de masques,
- accompagnement des commerçants dans le respect des gestes barrières (kit de communication) ou pour leur promotion (live tour sur FB),
- campagnes de dépistage massif...

La Ville de Vichy et Vichy Communauté accompagnent désormais la campagne de vaccination, en ouvrant dès le 11 janvier un centre de vaccination à la Maison des Associations, organisé par la CPTS de Vichy (*Communauté professionnelle territoriale de santé*) et en lien avec la clinique La Pergola (pour la gestion administrative et le planning de rendez-vous des professionnels) et le Centre Hospitalier (pour la logistique d'approvisionnement).

Où ?

Situé en centre-ville de Vichy, dans les mêmes locaux que le centre de dépistage ouvert en décembre, à proximité du Centre Hospitalier, de la gare et des transports en commun (*pour une desserte de l'ensemble de l'agglomération*), de parkings (*Poste, Mairie...*), le centre est dimensionné pour s'adapter aux besoins et aux différentes étapes de la campagne et pourra accueillir jusqu'à 20 lignes de vaccination. Il est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Qui et quand ?

La campagne de vaccination se fera par phase avec un public ciblé pour chacune.

- Conformément au planning décidé par le gouvernement, la semaine du 11 janvier est destinée à accueillir et vacciner les professionnels en 1^{ère} ligne (*professionnels de santé, pompiers et aides à domicile de + de 50 ans et/ou présentant une ou plusieurs comorbidités : maladies chroniques...*).

- Dès le 18 janvier, le centre accueillera les personnes âgées de plus de 75 ans (ne résidant pas en EHPAD ou établissement de soins de longue durée).
- la phase suivante de vaccination concernera les personnes âgées de plus de 65 ans, puis les différentes autres catégories de la population selon les consignes du gouvernement.

Comment ?

Le centre sera ouvert le lundi de 12h à 18h et du mardi au vendredi de 10h à 18h.

La vaccination se fera **UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS**. La prise de rendez-vous se fera

- à partir du 14 janvier à 10h via le N° vert VICHY SOLIDAIRE 0 800 70 99 99 du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h et le samedi 16/01 de 9h à 12h30

☞ *Ce numéro est géré par des personnels municipaux et communautaires*

- à partir du lundi 18 janvier sur la plateforme DOCTOLIB www.doctolib.fr/centre-de-sante/vichy/centre-de-vaccination-de-la-maison-des-associations-vichy ou via www.ville-vichy.fr/covid-19/vaccination

☞ *il est recommandé de prendre en même temps les 2 rendez-vous pour les 2 injections.*

Vaccination

La vaccination des personnes volontaires est effectuée par un médecin ou un infirmier supervisé par un médecin.

Avant la vaccination, le médecin s'assure de leur état de santé, de l'absence de contre-indications, de leur consentement après les avoir informés des bénéfices et des risques de la vaccination.

☞ *Chaque patient recevra une deuxième dose dans les 21 à 62 jours après la première injection*

Les personnes qui viendront se faire vacciner devront impérativement présenter leur carte vitale et une pièce d'identité. Et pour la 2nde injection, se munir, en plus, de l'attestation de vaccination remise lors de la 1^{ère} injection.

VACCINATION – Autres centres de vaccination dans l'agglomération

Dans l'agglomération de Vichy, des centres de vaccination secondaires devraient être mis en place, dans la semaine du 25 janvier...

PRÉVENTION - Dépistage

Cet examen, sans ordonnance, est pris en charge par la CPAM (se munir de sa carte vitale et d'une pièce d'identité).

Centre de dépistage de la CPTS à la Maison des Associations

Sur le même site que le centre de vaccination, le centre de dépistage gratuit mis en place par la Communauté professionnelle territoriale de santé de Vichy, en lien avec la Ville de Vichy, est ouvert jusqu'au 15 janvier de 10h à 14h puis jusqu'au 23 janvier du lundi au vendredi de 12h à 14h.

Le nombre de tests effectués chaque jour étant limité, il est fortement recommandé de prendre rendez-vous auprès du N° vert Vichy Solidaire : 0 800 70 99 99 (du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et 13h30 à 17h).

Dépistages

● Dans les laboratoires (PCR)

Au Laboratoire du Centre Hospitalier à Vichy - 04 70 97 13 80

Dans les laboratoires privés

LBM MAYMAT à Bellerive-sur-Allier - sans RDV du lundi (8h30-16h30) au samedi (8h30-12h30).

LBM SYNLAB AUVERGNE à Bellerive-sur-Allier - 04 70 98 21 10

LBM SYNLAB AUVERGNE à Cusset - 04 70 30 14 50

LBM GEN BIO à Vichy (Clinique La Pergola) - 06 26 44 86 55 ou sur www.genbio.fr/covid-19-prelevement-naso-pharynge/ .

● Les tests antigéniques peuvent également être effectués dans certaines pharmacies ou par les infirmiers de l'agglomération : plus d'infos <https://sante.fr/recherche/trouver/DepistageCovid>

PROTECTION Rappel des principales mesures

● **port du masque obligatoire dans différents secteurs** (cf arrêté préfectoral - *Le non-respect de cette obligation expose les contrevenants à une amende de 135 euros*).

☞ Le masque est par ailleurs conseillé dans l'ensemble de la ville.

● respect de la **distanciation**

● respect des **gestes-barrières**

● **couvre-feu** à 18h et sorties soumises à **attestations dérogatoires entre 18h et 6h du matin**

● **rassemblements** de plus de 6 personnes soumis à autorisation préfectorale

● respect de la **période d'isolement** en cas de résultat positif...



CONTACT PRESSE

Marie-Bénédicte REYNARD
Chef de cabinet - Relations presse
04 70 30 55 12 - 06 18 45 15 40
mb.reynard@ville-vichy.fr